



Objectifs

Acquérir les connaissances et compétences nécessaires pour assurer les fonctions d'agent de sécurité incendie et d'assistance à personnes au sein des établissements recevant du public (ERP) et des immeubles de grande hauteur (IGH)

Durée

70h – 10 jours
+1 jour d'examen

Public

Toute personne titulaire de la qualification SSIAP1 et désirant obtenir le diplôme de chef d'équipe de sécurité incendie – SSIAP2

Pré-requis

- Qualification SSIAP1 ou équivalente
- Activité d'au moins 1607h en tant que SSIAP1 au cours des 24 derniers mois attestée par l'employeur
- Qualification en secourisme en cours de validité
- Aptitude physique, attestée par certificat médical de moins de 3 mois

Nombre de stagiaires

12 stagiaires par session

Type de formation

En Inter ou intraentreprise

Référence réglementaire

Arrêté du 02/05/2005 modifié relatif à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité des établissements recevant du public (ERP) et des immeubles de grande hauteur (IGH).

Contenu

1-Rôle et missions du chef d'équipe (38h)

- Gestion de l'équipe de sécurité
- Management de l'équipe de sécurité
- Organisation d'une séance de formation
- Gestion des conflits
- Evaluation de l'équipe
- Information de la hiérarchie
- Application des consignes de sécurité
- Gestion des incidents techniques
- Délivrance du permis feu

2-Manipulation des systèmes de sécurité incendie (10h)

- Système de détection incendie
- Système de mise en sécurité
- Installations fixes d'extinction automatique

3-Hygiène et sécurité en sécurité incendie (6h)

- Réglementation du Code du travail
- Commissions de sécurité et commission d'accessibilité

4-Gestion du PC de sécurité (16h)

- Gestion du PCS
- Conseil technique aux services de secours

Formateurs

Anciens Préventionnistes / Formateurs en prévention incendie qualifiés SSIAP 3

Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposé participatif / Etudes de cas / Mises en situations pratiques
- Diaporamas & Vidéos pédagogiques / Aire de feu et moyens d'extinction / PC de sécurité équipé d'un SSI de cat. A / Quizzbox

Validation de la formation

- Epreuve écrite (qcm-30 questions), Epreuve orale (Animation d'une séquence pédagogique – 15 min), Epreuve pratique (gestion du PC en situation de crise – 20 min) devant jury d'examen
- Attestation de fin de formation remise à chaque participant
- Diplôme du SDIS délivré à chaque participant ayant réussi l'examen



Votre partenaire en prévention des risques

FORMATION | AUDIT | CONSEIL

INCENDIE | MALVEILLANCE | RISQUES PROFESSIONNELS | GESTION DE CRISE

Organisme de formation déclaré sous le n° 84 69 15095 69 auprès du Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes

47 Rue du Concours 71000 Mâcon
Tel : 03 85 39 37 25
Mail : contact@activ-prevention.fr
Site internet : www.activ-prevention.fr